

COMPTE RENDU DE REUNION DU COMITE DIRECTEUR

30 mai 2016

(Bureau du LAVANDOU)

Personnes présentes (10): JB TORCHET (JBT), S AYAD (SAY), D BUISSON (DBU), B BRIDOULOT (BBR), S BOURGAREL (SBO), H CANET (HCA) M BALASSE (MBA), MN DANCOING (MND), Michel BERNARD (MBE), JP RUCHET (JPR)

Absents (3) : Gérard MAZZEGA (GGM)/Excusé, M BRULE (MBR), Nadine VANDIERDONCK (NVA),

Personne invitée (0) : Néant

APPROBATION DU CR DU PRECEDENT CODIR :

En préalable aux différents points de l'ordre du jour, le compte-rendu du CoDir du 7 avril 2016 est soumis à l'approbation des administrateurs.

Aucun des administrateurs qui étaient présents à ce CoDir n'a de remarques particulières sur le CR. Michel BERNARD, qui rappelle qu'il n'était pas présent lors de cette réunion, souhaite apporter les précisions suivantes :

- Pour le voyage-séjour au Lubéron, il n'y avait pas 41 personnes, mais 31.
- Pour le voyage en Autriche, on affirme que tout le monde a payé sa part. C'est faux, il y a 10 personnes qui n'avaient pas encore payé.
- MBE n'ayant pas été présent au CoDir précédent, il estime que l'on n'aurait pas dû le nommer en son absence.
- Tout le monde, c'est dans les statuts, peut assister aux réunions du CoDir. Mais il faut diffuser l'annonce de ces réunions à tout le monde, sinon, ce droit de participer tombe à l'eau.

Jean- Paul RUCHET fait remarquer que l'information sur cette réunion a été faite sur le site de l'association.

Par ailleurs, afin d'éviter les polémiques, JPR annonce que le projet de CR du présent CoDir sera soumis à tous les administrateurs avant inscription officielle dans les livres de l'association.

1) CONFIRMATION DE LA DATE DE LA PROCHAINE ASSEMBLEE GENERALE :

Jean Benoît Torchet confirme que la date de l'AG 2016 est le 8 octobre 2016, cette date ayant été fixée et annoncée depuis longtemps.

Reste un petit problème de réservation de la salle, à redemander le moment venu à la mairie de Bormes.

2) ACTIVITES VOYAGES :

Jean-Benoît TORCHET informe que le voyage au Lubéron s'est très bien passé, et a été très sympa.

Par ailleurs, MBE annonce qu'il ne s'occupera plus des voyages. Il a très mal apprécié la façon dont son projet de voyage à Kronberg a été traité à la DPLB : il avait préparé le travail, et fait un projet, soumis à JBT. En retour, il a juste reçu un email pas très sympa, l'accusant d'un projet organisé sans concertation. Et jamais on ne lui a proposé de se voir pour discuter de cette affaire.

MBE confirme que sa décision est irrévocable, et, plutôt que par un courrier de démission, il souhaitait l'annoncer lui-même de vive voix au CoDir.

A la rigueur, MBE, si quelqu'un s'occupe de toute l'organisation du voyage dans les Pyrénées, (réservation et logistique), pourra animer et concevoir tout ou partie des randonnées.

Il rappelle la règle de base : pour un voyage-séjour de plus de deux nuitées, il est obligatoire de déclarer cette activité au CDRP, qui agit en tant qu'organisateur de voyage agréé.

MBE ajoute que, en ce qui concerne les propositions de voyages, il existe une procédure interne, et tout le monde doit la respecter.

JBT confirme son accord sur ce point, et informe les administrateurs que cette procédure va être rediffusée à tous, en même temps que la recherche d'un nouveau responsable des voyages.

Le Président demande à MBE s'il reste bien au CoDir : MBE répond qu'il réserve sa réponse, mais qu'il pourra par exemple jouer le rôle de « gardien des institutions ».

3) MARCHE NORDIQUE : POINT ET EVOLUTIONS :

Boris BRIDOULOT fait le point sur l'activité qu'il a développée depuis quelques mois.

Il ne s'agit pas à proprement parler de marche nordique (qui nécessite un terrain très lisse et plat) que de balade nordique (terrain plus rustique, avec un peu de dénivelé).

Il faudra d'ailleurs vérifier auprès du CDRP si cette forme de rando fait partie ou pas de la marche nordique, et, sinon, voir comment cela est traité au niveau des assurances.

Au plan de la pratique, après un essai-démonstration faite par A BUFFARD, cette activité s'est mise en place.

La balade nordique se pratique tous les samedis matin (RDV P du Pin de Bormes à 9h), avec des séances de 3h/3h30 au total. Un petit groupe s'est constitué, pour une pratique régulière. Une dizaine de circuits ont été repérés autour de Bormes, chacun d'environ 10 km aller-retour.

Boris estime que deux personnes sont susceptible l'an prochain de prendre le relais de l'animation de ces randonnées : Brigitte MICHEL, et Liliane VALETTE.

Pour ces balades nordiques, la DPLB a fait l'acquisition, à des conditions financièrement favorables, de 11 paires de bâtons spécifiques (ils appartiennent au club, pour les prêter aux randonneurs, et ne doivent pas être revendus).

Cette dépense (500 euros au total), a été décidée par le Bureau.

Michel BERNARD s'étonne que l'achat de ces 11 paires de bâtons de balade nordique n'ait pas été validé par le CoDir.

Ce dernier, sollicité, entérine cette décision. Ainsi, cette acquisition figurera au CR de cette réunion, pour une bonne information de tous.

Boris trouve que l'on n'a pas assez fait la promotion de cette activité, et demande, pour pallier le manque d'information des adhérents, que ces balades nordiques figurent dans le programme des randonnées de l'association, sous une forme à définir.

Les administrateurs approuvent, et une mention spécifique sera désormais portée en fin de chaque programme trimestriel.

4) NOUVEAU SITE INTERNET :

Jean-Benoît explique que Gérard MAZZEGA devait faire un point détaillé sur le nouveau site internet.

Mais son absence oblige à reporter la discussion de ce point au prochain CoDir.

Il annonce simplement que la maquette du site tourne, et que, petit à petit, toutes les différentes fonctionnalités seront intégrées sur le nouveau site.

L'idée reste toujours que tout fonctionne pour la rentrée de la saison à venir.

5) LE POINT SUR LES ACTIVITES :

Jean Paul RUCHET rappelle les différentes activités en cours :

- Repas de fin de saison le 24 juin au Mirage : Selon Hélène et Michelle, 46 personnes sont inscrites. JBT fait une relance à tous les adhérents.
- Rando Pique-nique de Cabasson le 22 juin, selon les modalités habituelles.
- SVRP (semaine varoise de la randonnée pédestre) : elle aura lieu du 24 septembre au 1^{er} octobre 2016.

Tout est bouclé, les randonnées assurées par les animateurs de la DPLB sont fixées. Il est rappelé que nos randonnées de Bormes et du Lavandou ne sont pas destinées aux adhérents de notre association. Il faut au contraire profiter de cette manifestation pour aller faire des randonnées organisées par d'autres clubs, dans d'autres villes. C'est l'occasion de découvrir des rando dans des endroits où l'on n'a pas l'habitude de se promener.

- Forum des associations : A préparer. Dernière minute : le Forum 2016, qui aura lieu cette année à La Favière, se tiendra sur un seul jour, le samedi 17 septembre 2016.
- Course des plages : Organisée apr le club des Va-nu-pieds le samedi soir 4 juin. Une douzaine de membres de la DPLB aideront au signalement de la course.
- Aquathlon : Eric Plantin, du Lavandou, nous sollicitera sans doute (contact : Boris) pour assurer, comme chaque année une partie du signalement.

6) LES ORIENTATIONS DE LA DPLB :

Le Président appelle à s'interroger sur l'avenir et le devenir de notre association. Parmi les grosses échéances qui se profilent, il y aura le remplacement de l'équipe actuelle, qui terminera son mandat dans deux ans, par une nouvelle. La DPLB fêtera ses 30 ans en 2019, et il convient de penser dès maintenant à une célébration digne de l'événement.

JBT voudrait lancer une grande enquête auprès de tous les adhérents, pour avoir leur avis sur toutes les activités que l'on propose. Un projet de questionnaire a été élaboré. Il faut nommer un « pilote », responsable de ce projet, pour finaliser le document et le diffuser à tous.

L'objectif est de donner les résultats de ce sondage lors de la prochaine AG, et d'établir une feuille de route pour les deux prochaines années.

7) LE RECRUTEMENT DES ANIMATEURS :

Boris informe le Comité de sa décision, pour raisons de santé, de ne pas proposer de randonnées pour le prochain trimestre.

JBT rend compte de l'appel lancé il y a quelques semaines pour trouver, et former, de nouveaux animateurs. Il n'a pas eu de réponses à son appel.

Une discussion s'engage sur le type de formation des animateurs, sur les compétences qu'ils doivent manifester pour animer correctement une rando, et sur les outils d'aide à l'animation.

Un vieux débat resurgit, entre ceux qui prônent le GPS comme outil moderne indispensable et rendant les anciennes méthodes obsolètes, et ceux qui pensent malgré tout que « la carte et la boussole » restent des outils de base, que tout animateur doit savoir maîtriser avant de confier son tracé à des outils numériques.

Il est également rappelé que la maîtrise d'un itinéraire n'est que l'un des aspects de la bonne animation d'une randonnée, la gestion d'un groupe et les aspects de sécurité et de secours étant également primordiaux.

JBT recadre le débat, et redemande à chacun d'identifier des adhérents susceptibles, avec l'aide et le soutien de l'un des animateurs actuels, d'intégrer l'équipe d'animation.

Sans animateur, pas de randonnée !

8) QUESTIONS DIVERSES :

- Le président informe le Comité de ses démarches en cours auprès de la mairie du Lavandou pour trouver des locaux plus grands (pour pouvoir accueillir nos réunions), ou d'avoir en plus un lieu de stockage. A suivre.
- Une question est posée quant au sort qui a été réservé aux recettes du Téléthon. Michelle rassure tout le monde, et informe qu'un chèque de 500 euros a été envoyé à l'Association du Téléthon.
- Un autre participant déplore que la DPLB n'ait pas suffisamment soutenu les efforts de Chantal et de son équipe, en refusant malgré la demande de cette dernière d'envoyer aux membres de l'association un email pour les informer de la tenue de la deuxième brocante du Téléthon. D'autres administrateurs trouvent également cette situation anormale.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le Président lève la séance.

Bormes, le 09.06.2016

JPR